

## ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

### Espèces animales remarquables

## Rollier d'Europe

### *Coracias garrulus*

#### PROTECTION

Espèce protégée en France  
Annexe II (Conv. de Berne et Bonn)  
Annexe I Directive Oiseaux

#### LIVRE ROUGE

Rare

#### DETERMINANTE ZNIEFF

Oui - > 5 couples



Photo : C. de Wet

### Généralités

#### DESCRIPTION

Envergure : 52-57,5 cm

Longueur : 29-32 cm

Oiseau de la taille d'une tourterelle. Son plumage est bleu turquoise, et brun-roux sur le dos. En vol, il découvre ses rémiges noirâtres. Son bec est imposant et est caractéristique des espèces macro-insectivores.

#### DISTRIBUTION

**Languedoc-Roussillon** : Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales

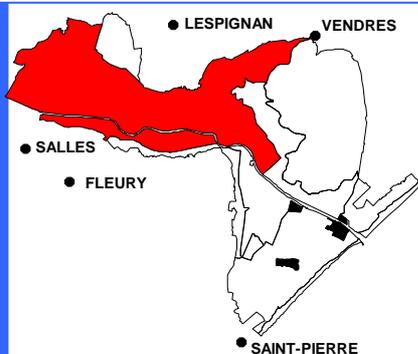
**France** : Tout le pourtour méditerranéen

#### ECOLOGIE

Le Rollier est une espèce insectivore des milieux semi-ouverts aux étés chauds. Son habitat doit comprendre, à la fois des cavités indispensables à sa nidification, qu'il recherche dans les vieilles ripisylves, les allées de platanes, les carrières de sable, les anfractuosités d'une ruine, et des milieux herbacés ou steppiques, parsemées de postes de guet (fils électriques, piquet, arbres morts...) pour chasser. Cette espèce ne se reproduit que rarement au dessus de 700 mètres d'altitude.

L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc à la mi-avril pour repartir en août.

### ZPS Basse Plaine de l'Aude



#### SITES DE REPRODUCTION

Le Rollier niche sur l'ensemble du site, en particulier sur les milieux de mosaïque agricole situés aux abords de l'Aude. Trois types de cavités sont utilisés pour sa reproduction : les cavités naturelles situées dans les vieux peupliers blancs ou les frênes qui bordent les canaux de la plaine, les trous dans les murs des vieux mas (Mas de Castelnaud p. ex.) et des nichoirs posés pour cette espèce dans l'Aude sur des poteaux électriques.

Au total, la population du Rollier d'Europe dans la ZPS s'élève à 20-25 couples ce qui correspond à un peu moins de 10% de la population héraultaise connue.

### Menaces et gestion

#### FACTEURS DE MENACES

- Le remembrement agricole avec agrandissement des parcelles et élimination de haies arborées et des lisières herbacées...
- Le brûlage non contrôlé des fossés sous-cavant les grands frênes abritant souvent les nids des rolliers
- L'utilisation abusive d'insecticides qui causent (entre autres) la disparition des orthoptères, proies favorite du Rollier

#### CONSERVATION

- Mise en place de MAE pour maintenir les petits parcellaires, les alignements d'arbres matures en bordure des fossés et les prés salés fauchés ou pâturés.
- L'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement (agriculture raisonnée pour la vigne avec enherbement des rangs)